

Office de l'intégration et de la formation du domaine de l'asile

NEUCHÂTEL, LE 5 MAI 2026

Programme

- ▶ Présentation OIFA
- ▶ ESPACE / Enseignement des compétences de base
- ▶ TUP / Mise en activité à travers des travaux d'utilité public
- ▶ Français pour tous / collaboration avec l'UniNE
- ▶ CISP / Suivi et accompagnement dans l'insertion socio-professionnelle
 - ▶ Contexte du mandat
 - ▶ Étapes du suivi CISP
 - ▶ Semaine type d'un·e CISP
 - ▶ Les séances Intra-CISP
 - ▶ Les critères Intra-CISP
 - ▶ Organisation et répartitions des rôles
- ▶ Questions & discussion

Présentation OIFA

3 types de prestations différentes :

- ▶ Enseignement des compétences de base
- ▶ Suivi et accompagnement dans l'insertion socio-professionnelle
- ▶ Mise en activité à travers des travaux d'utilité public
 - ▶ 17 enseignants travaillant pour ESPACE + 1 responsable andragogique + 1 coordinatrice des cours ;
 - ▶ 9 CISP pour les suivis individuels ;
 - ▶ 2 collaboratrices pour les traduction russe/ukrainien + administratif ;
 - ▶ 1 coordinateur travaux d'utilité publique ;
 - ▶ 1 responsable d'office ;

ESPACE

Espace social et professionnel d'acquisition de compétences et d'expériences.
Cogestion entre deux services de l'État: le SMIG et le COSM, le tout chapeauté par le DECS.

- ▶ Lieu de vie pour apprendre le français à travers
 - 📖 des cours en classe
 - ✂️ des activités (chant, dessin, tissage, photographie ...)
 - ☎️ des ISP
- ▶ Accueil de 300 apprenant-e-s à l'année, issus de la migration
- ▶ Présent sur 2 sites depuis 2021
- ▶ Une quinzaine de prestataires externes
- ▶ Plus d'une vingtaine d'ISP possibles dans 3 secteurs (restauration, intendance, petite enfance)

TUP - travaux d'utilité public

- ▶ 1^{ère} prestation d'insertion créée au SMIG
- ▶ Partenariat avec des structures étatiques et paraétatiques
- ▶ Intervention au 1^{er} et second accueil + dans les œuvres d'entraide
- ▶ Personnes volontaires adressées par leurs AS ou CISP
- ▶ Intervient en début de parcours, entre 2 mesures, en attente d'autres possibilités

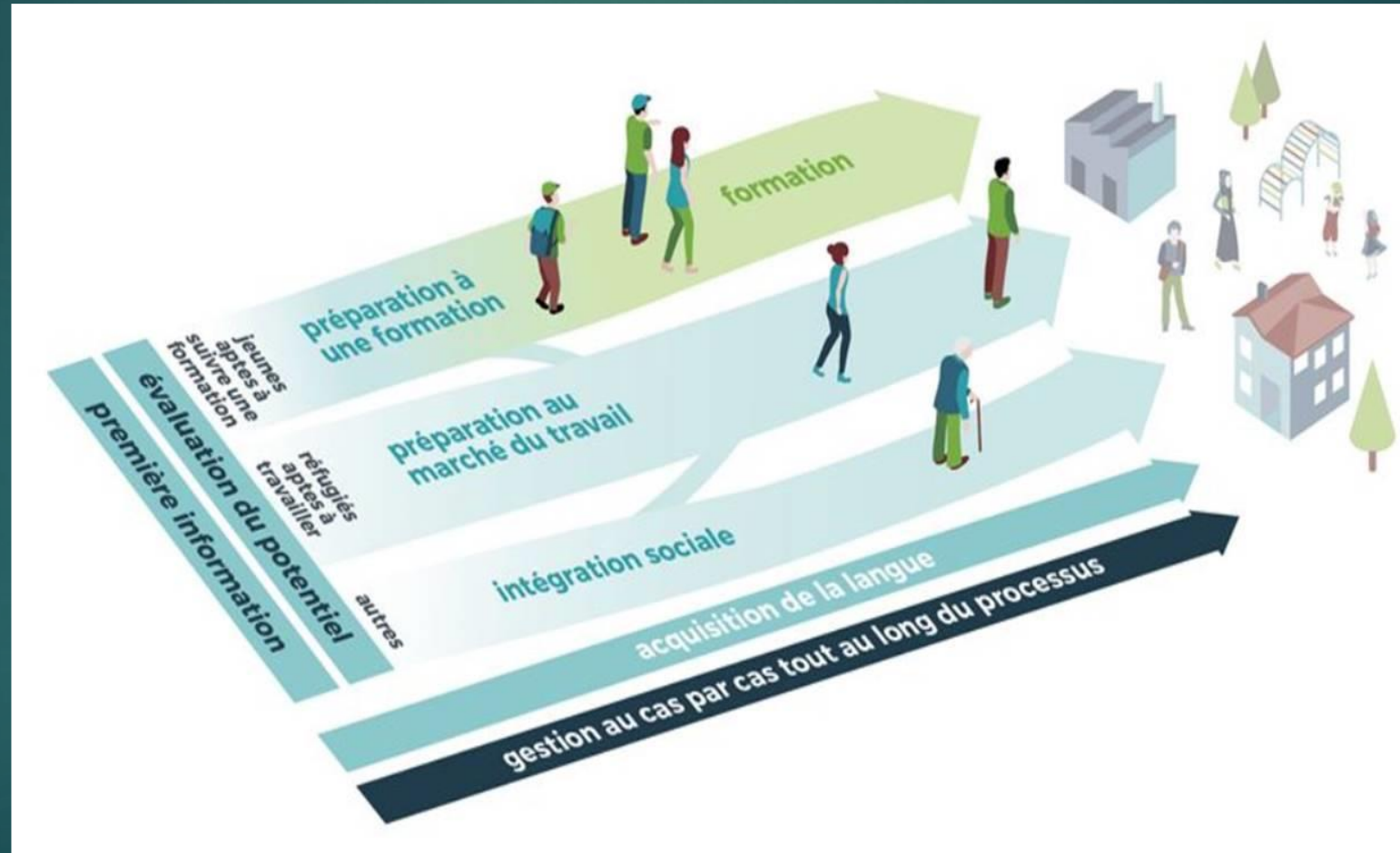
Français pour tous

- ▶ Cours de français gratuits pour les personnes issues de la migration.
- ▶ Coordination entre le SMIG et l'UniNE.
- ▶ Dispensé bénévolement par les étudiants de l'université.
- ▶ Pour les personnes qui ont un permis de séjour N(RA), F(AP), F(REF), B(REF) ou S.
- ▶ 4 groupes de niveau, qui varie entre le A1 et B1.
- ▶ Garderie offerte durant les cours.
- ▶ 2x 1h30 de cours par semaine :
 - ▶ 1x 45min de conversation et 45min de grammaire
 - ▶ 1x 45 min de conversation et 45min d'atelier lire et écrire

Suivi CISP

- ▶ Présentation OIFA
- ▶ ESPACE / Enseignement des compétences de base
- ▶ TUP / Mise en activité à travers des travaux d'utilité public
- ▶ CISP / Suivi et accompagnement dans l'insertion socio-professionnelle
 - ▶ Contexte du mandat
 - ▶ Étapes du suivi CISP
 - ▶ Semaine type d'un·e CISP
 - ▶ Les séances Intra-CISP
 - ▶ Les critères Intra-CISP
 - ▶ Organisation et répartitions des rôles
- ▶ Collaboration OIFA - OSAP
- ▶ Questions & discussion

Agenda intégration suisse (AIS)



Objectifs de l'AIS

- ▶ 3 ans après leur arrivée en Suisse, les réfugiés disposent tous de connaissances de base de la langue (au moins de niveau A1) leur permettant de gérer leur quotidien
- ▶ 5 ans après leur arrivée en Suisse, 66% des réfugiés âgés de 16 à 25 ans suivent une formation post-obligatoire
- ▶ 7 ans après leur arrivée en Suisse, 50% des réfugiés adultes sont durablement intégrés dans le marché primaire du travail
- ▶ 7 ans après leur arrivée en Suisse, les réfugiés connaissent bien le mode de vie en Suisse et entretiennent régulièrement des contacts sociaux avec la population locale

Moyens pour atteindre ces objectifs

- ▶ Le COSM reçoit des forfaits de la Confédération par réfugié attribué au canton de Neuchâtel, et avec cela il organise et met en place des mesures pour favoriser l'intégration des réfugiés
- ▶ Un bénéficiaire d'un permis B réfugié a accès aux cours conventionnés mis en place par le COSM pendant 5 ans après sa date de demande d'asile
- ▶ Un bénéficiaire d'un permis F réfugié ainsi que F admis provisoire a accès aux cours conventionnés mis en place par le COSM pendant 7 ans après sa date d'arrivée en Suisse

Objectifs généraux du mandat CISP

Les objectifs généraux du mandat sont :

- ▶ Mettre la personne au centre du dispositif en tenant compte et en valorisant son parcours et les compétences acquises avant l'arrivée en Suisse ;
- ▶ Construire un projet d'insertion socio-professionnelle ;
- ▶ Assurer la cohérence du parcours ;
- ▶ Permettre rapidement à la personne d'expérimenter le monde du travail et de renforcer son employabilité ;
- ▶ Rendre compte de la pertinence des mesures accessibles et proposer des mesures ;
- ▶ Amener la personne vers les structures ordinaires ;

(Contrat de prestations, 2022)

Public-cible du mandat CISP

Le mandat CISP s'adresse, à l'heure actuelle, aux personnes suivantes :

- ▶ relevant du domaine de l'asile, en particulier les réfugié·e·s statutaires, les réfugié·e·s admis·e·s provisoires, les personnes admises à titre provisoire ;
- ▶ qui résident dans le canton de Neuchâtel ;
- ▶ à partir des 16 ans ;
- ▶ qui bénéficient des forfaits d'intégration ;
- ▶ les personnes sorties des forfaits d'intégration au cours des années 2019, 2020 et 2021, ou qui changent de statut en 2022 et pour qui les AS et les CISP estiment qu'une intégration professionnelle à court terme est envisageable ;

Critères pour le début d'un suivi actif

Un suivi actif peut débuter dès que la personne remplit les critères suivants :

- ▶ Un niveau de langue A1.2 acquis et attesté ;
- ▶ Une disponibilité d'au moins 50% ;
- ▶ Une mobilité lui permettant de se déplacer dans le canton ;
- ▶ Pas d'entrave évidente à une future intégration professionnelle ou à une formation ;

Spécificités cantonales

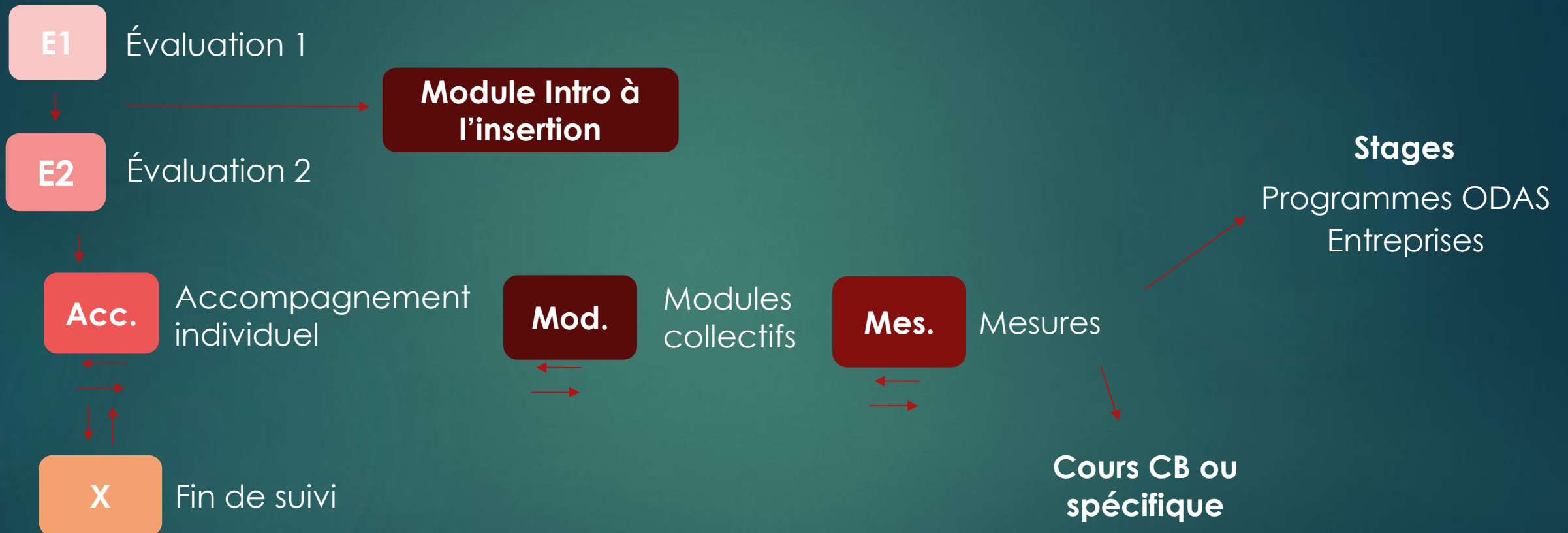
Voici quelques éléments qui nous semblent spécifiques à la réalité neuchâteloise :

- ▶ Suivis des personnes issues de l'asile partagées entre 3 institutions : CSP et Caritas pour les réfugiés statutaires, le SMIG pour les RA et AP. Le COSM gère les forfaits d'intégration ;
- ▶ Structuration temporelle et du suivi entre E1, E2 et fin de suivi (emploi / formation) ;
- ▶ Centralis comme outil de monitoring pour les personnes dans le forfait ;
- ▶ Passage du lead du dossier :
 - ▶ SEMP - emploi
 - ▶ SFPO - formation
- ▶ Financement cantonal et temporaire pour les hors forfaits (HF) (2021-2022 et spécifique pour l'accompagnement des HF qui se termine à la fin de 2022) ;
- ▶ Les HF accompagnés par des CISP ont accès aux mesures habituelles, mais financées par le canton (plus accès à l'argent de l'enveloppe CISP) ;

Étapes du suivi CISP

Le suivi des CISP a pour objectif principal de faciliter l'accès des bénéficiaires aux structures ordinaires (formation et service de l'emploi) et de diminuer la charge financière de l'aide sociale.

Étapes du suivi CISP



- Cours de langues, de TIC et numératie ;
- Tests d'aptitudes, bilan, admission ;
- Inscription en écoles pré-formation et formation;
- Inscription aux mesures professionnelles de l'ORP.

Séances Intra-CISP

Volonté d'harmoniser les pratiques de travail des CISP.

Séances 1x/mois entre les CISP des 3 institutions (SMIG, CSP et Caritas). Objectifs:

- ▶ **Présenter les dossiers avec orientation vers les parcours emploi ou formation**
 - ▶ **Validation du projet du·de la bénéficiaire = accès à l'enveloppe financière**
 - ▶ **Échange de pratiques**
-
- ▶ Liberté et autonomie des CISP dans la mise en place des projets.

Permis S - Processus

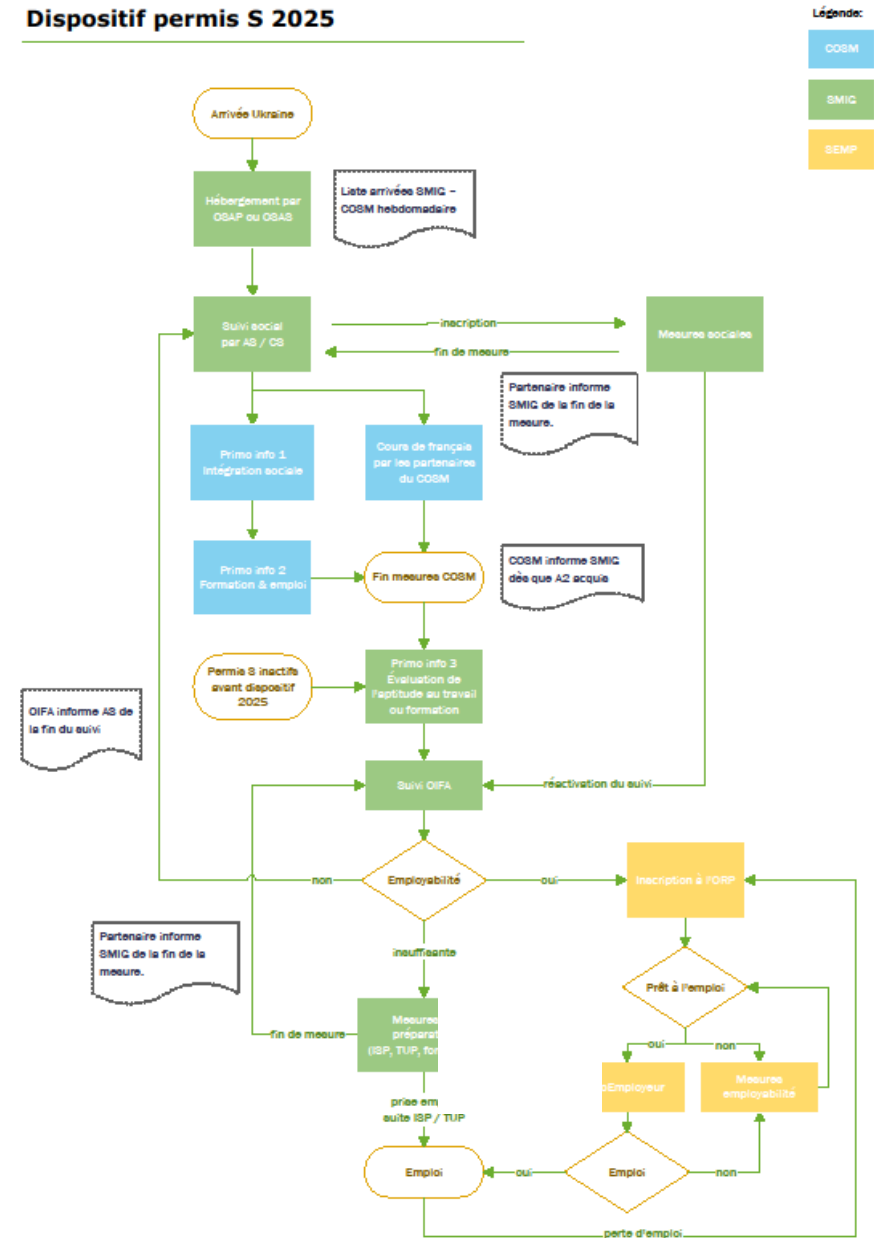
- Suivi systématique

- Cours de français obligatoires
- Primo-information 1, 2 et 2+
- Évaluation de l'aptitude à la formation ou au travail
- Activation de mesures préparatoires (volontaire ou contrainte)
- Orientation vers ORP dès qu'employabilité atteinte

- Analyse de tous les «inactifs»

- Analyses périodiques via croisement des bases de données
- Rencontre des personnes jugées aptes à la formation ou à l'emploi
- Initiation ou reprise du processus d'accompagnement

Dispositif permis S 2025



Précisions et particularités

- ▶ **Le permis S**
 - ▶ Autorisation de travailler sur le territoire suisse dès le premier jour
 - ▶ Annonce d'activité auprès de l'office de la main-d'œuvre étrangère (OMOE) pour travailler
- ▶ **Volonté d'un suivi systématique pour toute personne apte**
- ▶ **Objectifs du SEM**
 - ▶ 50% des personnes arrivées depuis 2022 doivent être intégrées sur le premier marché du travail à fin 2025. Idem pour celles arrivées en 2023 pour fin 2026 etc ... Pondération en fonction du taux de chômage des cantons.
 - ▶ Mesures d'intégration tendent à être identiques à celles utilisées pour l'AIS
 - ▶ Forte collaboration au sein de l'office entre CISP AIS et S
- ▶ **Collaboration active avec l'ORP pour le passage à l'emploi**
 - ▶ Création d'un poste de coaching actif au sein de l'ORP dédié à ce public
- ▶ **Enjeux pour les cantons du statut S en B en 2027**
 - ▶ Directives à venir de la part du SEM
 - ▶ Question actuellement en cours au sein des différents cantons

Ressources et Freins

Forces

- ▶ Niveau élevé de scolarisation
- ▶ Motivation à travailler
- ▶ Expérience professionnelle significative
- ▶ Grande polyvalence / parcours «atypique»
- ▶ Bonne maîtrise de l'informatique
- ▶ Bilingues, voir trilingues

- ▶ Manque de solutions de garde
- ▶ Faible maîtrise linguistique
- ▶ Coursus non équivalents ou non reconnus
- ▶ Secteurs d'activités inexistants ou inaccessibles
- ▶ Différences dans les processus de recrutement
- ▶ Problèmes personnels et de santé
- ▶ Objectifs irréalistes et désillusion
- ▶ Situation économique

Questions



Merci de votre
attention!